



Duplicata de facture refusé par mon fournisseur

Par **Soon62**, le **12/04/2019** à **06:59**

Bonjour

Mon fournisseur en l'occurrence **Mxxxxo**, me refuse des dme refuse des duplicata de factures que j'ai réglés car nous avons eu quelques soucis financiers et j'ai quelques factures impayées. Impayés qui est en cours de résolution avec plan d'échelonnement accordé. A-t-il le droit légalement de me refuser ses duplicata? Car je suis coincé pour établir mon bilan. Merci de votre aide.

Par **chaber**, le **12/04/2019** à **08:15**

bonjour

pour une facture égarée le fournisseur ne refuse généralement pas de fournir un duplicata.

A vous lire, il semblerait qu'il manque de nombreuses factures que votre comptable aurait dû vous réclamer.

C'est encore plus grave si vous faisiez votre propre comptabilité.